



Signature du Plan d'action national sur la santé et le handicap 2015-2021. © Ministère de la Santé-Maroc Le ministère de la Santé, en partenariat avec la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, le ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, et avec le soutien de l'OMS et de l'UNICEF a organisé le 21 octobre 2015 le Forum national sur la santé et le handicap.

Différents partenaires institutionnels, de la société civile, d'organisations internationales ainsi que des experts nationaux et internationaux ont participé au forum. Le Siège de l'OMS était représenté par Dr Silvio Mariotti, expert dans le domaine de la prévention de la cécité et de la surdité.

Le principal objectif du forum était de présenter le Plan national sur la santé et le handicap 2015-2021. Le plan d'action a été élaboré par le ministère de la Santé sur la base du Plan d'action mondial de l'OMS. Fondé sur une approche de droit et de proximité, il comprend 20 mesures et 73 actions concrètes visant à garantir l'accès des personnes handicapées aux différents services de santé.

Le plan d'action 2015-2021 s'articule autour des six axes stratégiques suivants :

- Renforcement des programmes et des mesures de prévention et de dépistage précoce des pathologies à l'origine du handicap
- Amélioration de la prise en charge des besoins des personnes handicapées
- Renforcement de la formation de base et de la formation continue
- Renforcement du cadre réglementaire et des partenariats
- Mobilisation sociale et lutte contre la stigmatisation

- Suivi-évaluation et recherche

L'OMS appuiera la mise en œuvre du plan au cours de l'exercice 2016-2017.

Wednesday 8th of May 2024 04:23:52 AM